

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 novembre 2018

\*\*\*\*\*

Le vendredi 30 novembre à 18h30, les adhérents de l'association Exhale se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Saint Roman de Codières (Le Pré – Serre de la Roquette), sur convocation écrite de Mme Hélène Angellier-Coussy le 15 novembre 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée générale en entrant en séance.

Etaient présents :

- Mme Hélène ANGELLIER-COUSSY, 901 avenue du Pic Saint Loup - 34090 Montpellier
- M. Luc VILLARET, La Valette - 30440 St Roman de Codières
- Mme Françoise JUTTEAU, Le Village - 30440 St Martial
- Mme Geneviève DECISIER, Le Bruguier - 30440 St Roman de Codières
- Mme Adrienne LAUTRIC, La Tour - 30440 St Roman de Codières
- M. Bernard LAUTRIC, La Tour - 30440 St Roman de Codières
- Mme Anne BERGAMASCHI, Les Aumèdes – 30440 St Martial
- Mme Isa ODENHARDT, Le Castanier – 30440 St Roman de Codières
- M. Pierre GAZIN, 16 rue du Paradis – 75010 Paris
- M. François THEVENIN, Le Bruguier – 30440 St Roman de Codières
- Mme Monik BARRAT, La Laurede Font Freige – 30170 Cros
- M. Frank MICHEL, 12 grand rue – 30610 Sauve
- M. Christophe DEBEIRE, chemin le Peyridier - Respeyroux – 30440 St Roman de Codières
- Mme Julie BOSSU, 271 avenue du Pic Saint Loup – 34090 Montpellier

Etaient représentés :

- Mme Maria TASSET, Bourras – 30440 St Roman de Codières ; pouvoir donné à Mme Adrienne LAUTRIC
- M. Michel TASSET, Bourras – 30440 St Roman de Codières ; pouvoir donné à Mme Adrienne LAUTRIC
- Mme Maïa PAULIN-WODZISLAWSKA, Domaine de la Calmette – 30440 St Roman de Codières ; pouvoir donné à Mme Hélène ANGELLIER-COUSSY
- Mme Béatrice NODE-LANGLOIS, Le Genette – Le Savel - 30440 St Roman de Codières ; pouvoir donné à Maïa PAULIN-WODZISLAWSKA
- Mme Marie-Paule NOUNOU, 1 rue de Villefranche – 34090 Montpellier ; pouvoir donné à M. François THEVENIN
- M. Sébastien GAUCEL, 35 allée du Roc – 34980 St Clément de Rivière ; pouvoir donné à M. François THEVENIN
- M. Charles COUSSY, 901 av. du Pic St-Loup – 34090 Montpellier ; pouvoir donné à M. Bernard LAUTRIC
- Melle Lucie ROUAU, 8 bd Renouvier – 34000 Montpellier ; pouvoir donné à M. Bernard LAUTRIC
- Mme Anne-Laure RICHEZ, La Radieuse, Appt 657, 1581 route de Mende, 34090 Montpellier ; pouvoir donné à Mme Geneviève DECISIER
- M. Arnaud BRETECHER, 14 allée Giorgio de Chirico - 34090 Montpellier ; pouvoir donné à Mme Françoise JUTTEAU

- M. Arnaud BOGAERT, Qatar ; pouvoir donné à Mme Françoise JUTTEAU

Mme Hélène Angellier-Coussy, présidente de l'association Exhale, est nommée présidente de séance. Mme Adrienne Lautric est nommée secrétaire de séance. Après avoir remercié les personnes présentes, la présidente de séance rappelle l'ordre de jour :

1. Compte-rendu d'activités de l'année 2018 (bilan humain, moral et financier) et approbation des comptes 2018 d'Exhale
2. Budget prévisionnel de l'association pour l'année 2019
3. Activités prévues pour l'année 2019
4. Cotisations annuelles et appel aux nouvelles adhésions
5. Renouvellement du bureau

Ces différents points sont discutés chronologiquement.

### **1. Compte-rendu d'activités de l'année 2018 (bilan humain, moral et financier) et approbation des comptes 2018 d'Exhale**

Le président de séance ouvre la discussion avec la présentation des activités de l'année 2018. La seule action de l'association Exhale en 2018 a été l'organisation du festival les Romanesques qui s'est déroulé les 25 et 26 août 2018 à St Roman de Codières.

Un changement de date avait été décidé du fait d'une fréquentation en deçà de nos attentes lors des deux précédentes éditions qui avaient eu lieu mi-juin et de l'absence de certains jeunes de la commune à cette période (épreuves du baccalauréat, examens de fin d'année, spectacles de fin d'année). Pour l'édition 2018, nous avons fait le choix d'un tour de cadran, avec un début de festival le samedi midi, et une clôture du festival le dimanche après-midi.

Le bilan humain est le suivant :

- Plus de **600 festivaliers sur deux jours** (estimation difficile car nombreux spectacles en participation libre).
- **50 artistes sur deux jours** : 9 représentations, une balade botanique et un atelier d'écriture
- **60 bénévoles**, et parmi les bénévoles, 12 jeunes de 18-25 ans, 7 jeunes de 11-15 ans et 3 jeunes de 7-10 ans.
- **4 associations** : Exhale (coordination de l'action), Teuf-Teuf, Goupil connexion, Papiers reliés

Le bilan moral est très positif. Les points suivants ont été mis en avant :

- Cette 3<sup>ème</sup> édition est un **succès incontestable**. Les « Romanesques » commencent à prendre leur place dans le paysage culturel des Cévennes Gardoises, avec des festivaliers venant de St Roman et des communes des trois vallées (Saint-Martial, Sumène, Saint-Hippolyte-du-Fort) mais aussi de communes plus éloignées de l'Hérault (Montpellier, Ganges, St Bauzille, Lodève, Villeveyrac, etc...) et du Gard. A noter la présence de festivaliers venant de toute la France : Nantes, Beaune, Charleville-Mézières. Il est très intéressant de noter que l'événement a cette année touché un public varié, avec de nouveaux festivaliers pour chacun des spectacles.
- La programmation de **très grande qualité** autour de la musique (classique, jazz et bal trad) a encore une fois été appréciée et remarquée. La **diversité** de la programmation permet d'attirer des publics de différentes sensibilités. Le choix d'un spectacle au lever du soleil est à reconduire, car il permet de magnifier à la fois les artistes et le lieu. Maintenir également la

balade, la séance de yoga, les stands et animations pour enfants de façon à attirer un public familial, les concerts de musique jazz et de musique classique, et également la possibilité de planter sa tente sur place.

- L'esprit bon enfant et convivial, champêtre et familial, est une caractéristique de l'événement qu'il faut absolument maintenir car il permet vraiment de créer du **lien inter-culturel et inter-générationnel**. La présence de jeunes dans l'équipe d'organisation du festival contribue très fortement à cette ambiance.
- L'immersion des **jeunes** était au cœur de l'évènement. Il est important de souligner la participation active d'enfants de moins de 15 ans à la restauration, leur permettant d'appréhender en quoi consiste le bénévolat. Ils ont géré de façon autonome leur stand « goûter » pendant toute la durée du festival (approvisionnement, service, caisse).
- Le **projet reportage** avait pour objectif d'impliquer encore plus les jeunes dans cet événement culturel via une activité qui faisait appel à la fois à des compétences techniques et relationnelles. Le porteur du projet, Alex Murat, 23 ans, habitant de Saint-Roman-de-Codières, a tout particulièrement bénéficié de cette action. Cependant, le professionnel ayant encadré le projet a été confronté à la difficulté de mener toute une équipe de jeunes, de maintenir leur motivation sur les deux jours du tournage et de parvenir à déléguer des tâches. Cette action a en effet généré du désengagement chez certains jeunes. Par ailleurs, nous avons décidé que ce projet serait un challenge, avec le tournage et le montage sur la durée du festival. La vidéo réalisée est de très grande qualité. Cependant, le montage ayant dû être fait le dimanche, nous pouvons regretter l'absence du deuxième jour du festival dans le reportage, et à l'inverse, une part trop importante donnée au marché. Sur la base de ce bilan, il nous semble primordial de renouveler cette action l'année prochaine, mais en prenant soin de bien réfléchir en amont à la façon d'encadrer cette action tout en laissant un maximum d'autonomie aux jeunes. Le choix d'un professionnel pédagogue et ayant l'habitude travailler avec des jeunes sera crucial. M. Luc Villaret témoigne de l'aspect positif de ce projet puisque d'autres associations de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises ont repris l'idée.
- L'association Exhale, en collaboration avec la mairie de Saint-Roman-de-Codières, est de plus en plus convaincue de la nécessité de poursuivre activement une action jeunesse en lien avec l'organisation du festival Les Romanesques. L'implication des jeunes de la commune de Saint-Roman-de-Codières et des communes voisines dans l'organisation des Romanesques est essentielle à plusieurs niveaux. Elle permet de favoriser les rencontres entre jeunes issus de différentes vallées, de renforcer les ponts inter-générationnels, d'initier les jeunes au bénévolat dans le cadre d'un projet culturel, de développer des compétences relationnelles et techniques dans un cadre professionnel, et de fidéliser les jeunes autour d'un rendez-vous culturel annuel. Une demande de subvention sera donc faite en ce sens auprès de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (action jeunesse).
- Etant donné l'ampleur et le potentiel de ce festival, **il devient désormais nécessaire de prévoir dans le budget de l'événement la rémunération de professionnels pour la régie technique (régie générale, son, lumière)**. Il s'agit d'une action indispensable pour pérenniser l'événement.
- Le matériel doit être rassemblé avec un inventaire en amont du festival dans un endroit accessible et supervisé par un responsable ce qui permettrait d'avancer certaines tâches. Cela va de paire avec le recrutement d'un régisseur général.

Le bilan financier des Romanesques 2018 est présenté :

- Le budget total des Romanesques 2018 a été de 22133 € (dont 7827 € de contributions volontaires en nature : mise à disposition de biens et valorisation du temps bénévole). Un

bénéfice de 282 € a été enregistré. Le détail des dépenses et des recettes liées à l'organisation des Romanesques a été présenté et reste consultable sur demande à Mme Angellier-Coussy.

- Ce bilan est très encourageant pour l'avenir. Cela a été possible grâce à une fréquentation à la hauteur de nos attentes du fait de nombreux spectacles en participation libre, au soutien financier de la communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (action jeunesse), du département du Gard (Projet Jeunes), de la mairie de St Roman de Codières (prêt des salles de spectacle et mise à disposition d'un agent pour le montage et le démontage de la scène et des éclairages), à la réduction des dépenses (vaisselle participative, réutilisation des gobelets des éditions précédentes...), au soutien bénévole de professionnels du spectacle pour la régie technique (logistique, son, lumière), à l'organisation d'une tombola.

L'état des comptes de l'association Exhale au 30 novembre 2018 est ensuite présenté, en détaillant les dépenses (gestion de l'association, action les Romanesques 2018) et les recettes (dons, adhésions, subventions, annonceurs, billetterie, buvette/restauration). L'association dispose au 30 novembre 2018 d'un solde positif de 6026.89 €.

**Les comptes de l'association Exhale sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.**

## **2. Budget prévisionnel de l'exercice 2019**

Au 30 novembre 2018, l'association Exhale dispose d'un solde positif de 6026.89 €. La présidente propose un budget prévisionnel pour les Romanesques 2019 légèrement supérieur à celui des Romanesques 2018, en ajoutant la rémunération d'un technicien son et d'un régisseur technique.

**Cette proposition de budget est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.**

## **3. Activités prévues pour l'année 2019**

A ce jour, l'action principale qui est envisagée par l'association Exhale est l'organisation d'une quatrième édition des Romanesques le 24 et 25 août 2019, en gardant un format similaire à celui de la 3<sup>ème</sup> édition.

L'association Exhale n'exclut pas la possibilité d'organiser ou de participer à l'organisation d'autres événements culturels ponctuels, de moindre ampleur que les Romanesques et pas forcément à St Roman de Codières.

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité les projets d'activité de l'association Exhale pour l'année 2018.**

Hélène Angellier-Coussy présente un peu plus en détails le projet des Romanesques 2019 (format, éléments de programmation, communication et moyens financiers). Un concours pour la réalisation de l'affiche sera lancé le 15 décembre, avec un retour des propositions le 30 janvier.

Le déroulé du festival sera le suivant :

### **SAMEDI 24 AOÛT 2019**

**9h** Le petit marché mignon (dernier marché de l'été de Saint-Roman-de-Codières)

#### **REPAS GOURMANDS DU PETIT MARCHÉ**

**14h** Spectacle de rue (+ balades à dos d'ânes)

**13-16h** Balade botanique avec Alain Renaux

**17h** Concert d'ouverture, à l'Eglise

**19h** Spectacle de 1<sup>ère</sup> partie de soirée, dans l'amphithéâtre (autour du cirque)

**20h** Tirage de la tombola

#### **GRILLADES**

**21h30** Spectacle de 2<sup>ème</sup> partie de soirée, sur la scène de la Bergerie (bal trad)

### **NUIT AUX BELLES ÉTOILES**

### **DIMANCHE 25 AOÛT 2019**

**6h30** Spectacle au lever du soleil

**8h** Réveil corporel

#### **PETIT DÉJEUNER AU CHANT DES OISEAUX**

**10h-13h** Balade botanique et artistique sur les crêtes cévenoles

**11h** Concert à l'Eglise

**12H30 à 16h30** Scène ouverte

#### **PIQUE-NIQUE CHAMPÊTRE**

**15h** Concert à l'Eglise

**17h** Spectacle de clôture dans l'amphithéâtre (spectacle mêlant les arts du cirque, le théâtre, la danse et la musique)

Animations, jeux, et atelier autour du dessin et de la peinture sur toute la durée du festival.

**Le projet des Romanesques 2019 est validé à l'unanimité par l'assemblée générale.** Les détails de la programmation et de la logistique seront précisés dans les semaines à venir par l'équipe de pilotage des Romanesques.

## **4. Cotisations annuelles et droits d'entrée et appel aux nouvelles adhésions**

Le montant de l'adhésion (cotisation plancher) est maintenu à 10 €.

**Cette décision est prise à l'unanimité par l'assemblée générale.**

## **5. Election et renouvellement du bureau**

**L'assemblée générale élit à l'unanimité le bureau suivant :**

- Présidente : Mme Hélène ANGELLIER-COUSSY ,901 avenue du Pic Saint-Loup – 34090 Montpellier
- Vice-présidente : Melle Lucie ROUAU, 6 boulevard Renouvier - 34000 Montpellier
- Vice-président : M. Luc VILLARET, La Valette - 30440 Saint Roman de Codières
- Trésorière : Mme Françoise JUTTEAU, Le Village – 30440 Saint Martial
- Secrétaire : Mme Adrienne LAUTRIC, La Tour – 30440 Saint Roman de Codières
- Secrétaire adjoint : M. Philippe PIBAROT, Le Savel – 30440 Saint Roman de Codières

Il a été dressé un procès-verbal de l'assemblée générale, signé par la présidente et la secrétaire de séance. La séance est clôturée à 20h30.

**Président de séance**

**Mme Hélène Angellier-Coussy**

**Secrétaire de séance**

**Mme Adrienne Lautric**